



LE THÉNEZÉEN

Le bulletin semestriel d'informations de la Commune de Thénézay

SOMMAIRE

EDITO	01
VIE MUNICIPALE	02
CHEZ NOUS	10
VIVRE ENSEMBLE	12
VIE ECONOMIQUE	13
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	15
SANTE	18
ENFANCE JEUNESSE	19
SPORT - LOISIRS CULTURE	22
PATRIMOINE CULTURE - HISTOIRE	28
PORTRAIT	29
AGENDA	30

ÉDITO DU MAIRE

PAR JACKIE PROUST



Voilà déjà un an que ce nouveau conseil municipal est en place et c'est la deuxième parution de ce bulletin entièrement conçu par la commission communication.

Vous allez prendre connaissance des évènements de ces 6 derniers mois sur la commune.

Nous sommes toujours en étroite collaboration avec nos commerçants et artisans afin de les accompagner dans leurs projets.

Notre commune a été labellisée « Village d'avenir » et bénéficie d'un accompagnement par un bureau d'étude. Il s'en suivra une réflexion afin d'améliorer notre attractivité et réduire le pourcentage de logements vacants.

Les manifestations : la fête communale, la Soirée du Patrimoine, le marché de Noël, ont rassemblé un public nombreux à la grande satisfaction de nos associations organisatrices.

Avec l'ensemble des élus, nous vous souhaitons une belle année 2025.

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 29 Juillet 2024

Délibérations à l'unanimité :

- Subventions accordées de 410 € à l'APEL Marie Antoine pour le transport au Parc Aventura à Chantemerle, de 500 € à la Chorale MIRILUDO pour les frais de chef de chœur et un projet de CD.
- Tarifs de la cantine : le prix de revient d'un repas est d'environ 8€ pour la collectivité. En 2023, le prix d'achat par la commune d'un repas au collège qui les prépare pour les écoles était de 2.85 €, le prix de vente aux familles de 3.25€. En 2024, le Département impose un changement des tarifs : le prix d'achat par la commune passe à 3.45 € et le prix de vente aux familles à 4€ (4.60€ pour les élèves domiciliés hors commune).
- Achat d'un four : 3 000€ HT pour la remise à température des repas remis à la cantine de l'école Germain Rallon.
- Bibliothèque : projet de transfert dans l'ancien local de coiffure sur la Place adopté avec l'avenant d'adhésion au réseau des bibliothèques SouRces de la Communauté de Communes. Un gros et long travail de désherbage est nécessaire, il sera fait par des bénévoles et des élus. Il s'agit de retirer du fond un certain nombre d'ouvrages endommagés, qui ne sont plus lus ou qui ne correspondent plus aux règles de la politique documentaire.
- L'association Créa'Gâtine doit être labellisée "Centre Socio-Culturel". Un nouveau local est proposé pour lui permettre de répondre aux critères d'accueil des personnes, celui de la bibliothèque quand celle-ci aura quitté les lieux.

Conseil municipal du 9 septembre 2024

Ce jour, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte les délibérations suivantes :

- Propriété MILLERAND parcelles AC 111 et AC 242 : proposition d'achat à 111 000€, achat permettant d'obtenir une liaison entre les parcelles communales rue Saint Martin et la Cité Rondier. Après découpage parcellaire, la maison pourra être remise en vente ou conservée selon les besoins de la commune.
- Propriété SCOTT, parcelles AC 090 et AC 400 jouxtant la Cité Rondier, proposition d'achat à 5000 €,
- Vente d'une parcelle communale aux Hommes à M. Sébastien RIDOUARD (régularisation suite au constat d'emprise du bâtiment d'exploitation sur le terrain communal), 42 m² à 4€ le m². Un nouveau bornage sera nécessaire à la charge de l'acquéreur.

MODIFICATION DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE

La Commune de Thénezay compte 333 points lumineux. La facture annuelle de ce service s'est élevée à 14 376 €.

Les horloges astronomiques et des lanternes doivent être changées pour des éclairages en LED.

Le conseil municipal après délibération a adopté le devis de SEOLIS. Le changement est prévu en deux temps. 12 coffrets de 4 modules ont été changés en octobre, 32 lanternes seront changées courant janvier.

Le coût de l'opération s'élève à 43623€ subventionné par le SIEDS à hauteur de 70%.

Les interruptions nocturnes se feront comme suit :

- allumage matin 6h30,
- extinction 23h dans le centre bourg / 21h dans les villages et extérieur bourg.

L'éclairage nocturne a un impact sur la biodiversité, le sommeil et la santé des habitants. Il représente aussi un enjeu important pour les économies de la commune et la limitation des gaz à effet de serre.

NOUVELLE SECRETAIRE GENERALE A LA MAIRIE



Patricia SENECHAUD a été recrutée en juin dernier en remplacement de Delphine PORTRON au Secrétariat Général de la Mairie. Elle assure donc les missions d'exécution des décisions communales et la gestion du personnel.

- Proposition de vente à la Boissière de la parcelle A097 de 721 m² à 4€ le m².
- Locations communales : à partir du 1er septembre 2024 sont loués les appartements Place de la Liberté N°1 pour 285€ hors charges, N°3 pour 180€ hors charges.

Informations :

- La commune de Thénézay a été classée en Zone France Ruralités Revitalisation (arrêté du 19 juin 2024). Cela permet aux entreprises qui s'implantent sur la commune de prétendre à des dispositifs d'exonérations fiscales et sociales.
- Occupation du domaine public : taxe obligatoire pour les panneaux d'information ou directionnels concernant les commerçants.

Conseil municipal du 14 octobre 2024

- Divagation des animaux domestiques : la société SACPA prend en charge les animaux qui lui sont signalés divagants et capturés sur la commune. La prestation annuelle s'élève à 1906.09 € TTC. Marché renouvelé à l'unanimité.
- La prolifération des chats a été signalée sur plusieurs secteurs. Des moyens seront étudiés pour en limiter les impacts.
- Dératisation : A La Boissière, intervention exceptionnelle de la commune pour un montant de 754.40 € pour 3 passages considérant la situation très problématique. Il est rappelé que c'est aux habitants de faire le nécessaire de leur côté, sachant que Le Syndicat des Eaux de Gâtine intervient régulièrement sur les canalisations d'eau usées.
- Déclassement de l'immeuble 15 rue St Honoré, l'ancienne Poste, en état de désaffectation.

Conseil municipal du 18 novembre 2024

Délibération à l'unanimité:

- Subventions :
 - à l'EREA F. Dolto de St Aubin du Cloud, 100 €,
 - au collège Jean de la Fontaine, 700 €,
 - Chambre des Métiers de Niort, 270 € (6 apprentis de la commune cette année),
 - EPAT, 1347 € (pour compenser les dépenses liées à la manifestation communale du 6 juillet 2024 pour les 249 participants de Thénézay).
- Contrat de maintenance logiciel Microbib pour la bibliothèque : 240 € HT renouvelé pour un an,

INSTAURATION DE LA TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS

A compter du 1er janvier 2025, les propriétaires de logements vacants depuis plus de 2 ans de la commune seront soumis au paiement de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).

Pourquoi avoir instauré cette taxe ?

Le recensement 2024 a mis en évidence une proportion très importante de ces logements. Or, notre offre de logements ne répond pas actuellement à la demande et, pour maintenir nos services que sont la crèche, les écoles, le collège,... et l'activité commerciale, il importe de maintenir voire d'augmenter notre population. Cette mesure vise à faire réagir les propriétaires sur leur bien, en le rénovant, en le mettant à la location, en le vendant ou en l'occupant.

Qu'appelle-t-on «logement vacant» ?

Ce terme est défini par les services fiscaux. Un logement est reconnu vacant (ainsi que ses dépendances) lorsqu'il est inoccupé depuis plus de 2 ans. La date d'instauration de la THLV étant au 1er janvier 2025, les locaux inoccupés avant le 1er janvier 2023 et toujours vacants au 1er janvier 2025 sont concernés.

Si vous pensez ne pas devoir payer cette taxe, quelles sont les démarches à faire ?

A réception de l'avis à payer, vous pourrez vous rapprocher du service des Impôts de Bressuire, Antenne de Parthenay et justifier que l'habitation concernée est occupée, en vente, en travaux, ou inhabitable et nécessitant d'importants travaux (joindre estimation du bien par un professionnel et devis des travaux envisagés).

- Deux Sèvres Habitat "Cité des Ormeaux" : construction de 3 maisons individuelles à la place de l'immeuble (maintenant démolé). Vente ou échange de parcelles par la commune pour l'euro symbolique. Un notaire est chargé de la réalisation des actes.

Conseil municipal du 16 décembre 2024

- Le terrain communal de l'ancienne station d'épuration a été retenu par la société en charge de la construction du pylône Bouygues.
- Assurance de la commune : seulement 2 compagnies ont accepté de répondre à la demande de la commune. Le conseil opte pour Groupama.
- La bibliothèque : le désherbage est terminé. Le transfert à l'ancien salon de coiffure est attendu au cours du 2ème trimestre 2025.

Réunions de travail des conseillers à venir :

- Propositions stratégiques dans le cadre de l'étude "Village d'Avenir" le 6 janvier,
- Validation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUi le 27 janvier,
- Préparation du budget communal le 17 février, et vote au Conseil municipal du 3 mars.

EN BREF,

LES DEMARCHES ET REFLEXIONS EN COURS

- la poursuite de la réflexion sur la revitalisation du bourg avec le cabinet d'étude. Une réunion publique se tiendra prochainement à ce sujet.
- la vente de la maison de l'ancienne perception,
- l'aménagement des locaux de la future bibliothèque,
- l'implantation de la future gendarmerie,
- le projet de lotissement à côté de la gendarmerie,
- la gestion de la prolifération des rats, des chats, des pigeons...
- l'accompagnement du boulanger et du coiffeur dans leur projet,
- le projet de Résidence Séniors,
- et toujours, les travaux de l'école Germain Rallon avec la Communauté de Communes.

TARIFS LOCATION DES SALLES

Salle Michel Bonnet

- habitants et entreprises de la commune : location journée 190 €, forfait week-end : 270 €,
- habitants et entreprises hors commune : location journée 240 €, forfait week-end 330 €,
- Vin d'honneur 65 €,
- Utilisation temporaire (par jour pour ventes diverses) 90 €,
- forfait chauffage 40 €.

Salle Rondier

- habitants et entreprises de la commune : location journée 115 €, forfait week-end 150 €,
- habitants et entreprises hors commune : location journée 130 €, forfait week-end 165 €,
- Vin d'honneur 60 €,
- Utilisation temporaire (par jour pour ventes diverses) 90 €,
- forfait chauffage 25 €.

ÉTAT CIVIL

- 3 naissances,
- 6 mariages,
- 12 décès :

Yvon RICHE 28 mai

Jean DEZALY 1er juin

Irène VIAUD 27 juin

Monique DELAVAUULT 29 juin

M. Madeleine GAUDRIAULT 20 août

Raymonde PASQUIER 27 août

Raymonde BOUET 3 septembre

Serge ETOURNEAU 19 septembre

Raymond PREST 30 septembre

Odille PILLOT 6 octobre

Jeanne ROUSSEAU 7 octobre

Jacques SACHÉ 9 décembre

RECENSEMENT 2024 :

Thénezay compte 1416 habitants

(1404 en 2021)



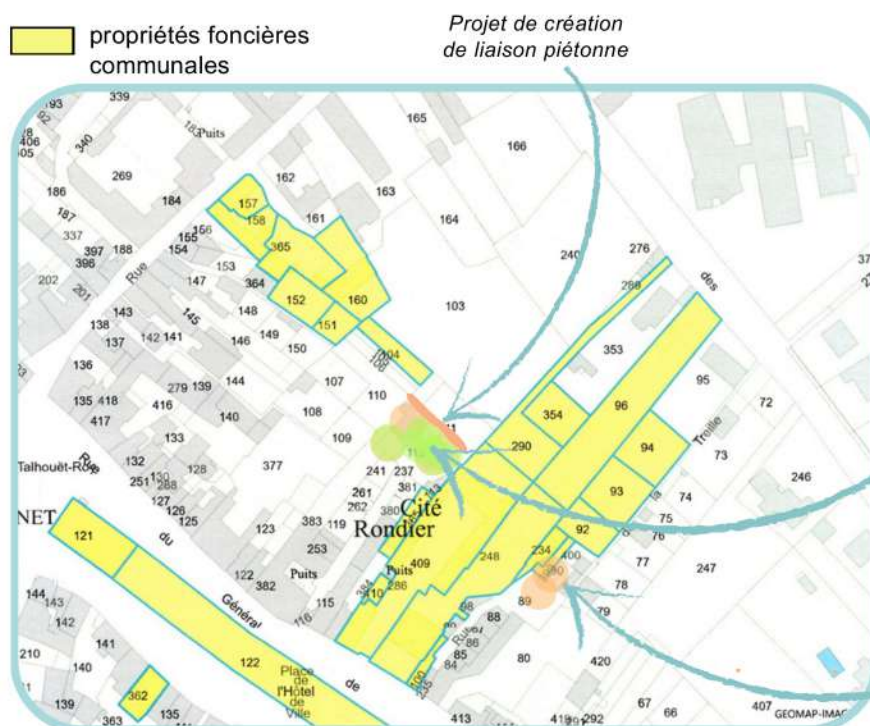
LES ACQUISITIONS ET LES VENTES IMMOBILIÈRES DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal a décidé de procéder à 2 acquisitions : la propriété Millerand et la propriété Scott (cf. plan ci-dessous). Dans le 1er cas, l'achat permet d'envisager une liaison piétonne entre les parcelles communales depuis la rue Saint Martin jusqu'à la Cité Rondier. Un projet d'implantation d'une résidence seniors ou partagée pourrait occuper ces lieux et rapprocherait ainsi ses habitants du centre bourg. Un bornage sera effectué sur le terrain acquis pour ce passage. Quant au reste de cette parcelle comprenant donc un jardin et une maison d'habitation, 2 options seront étudiées, la vente ou la réhabilitation pour la location.

Concernant la propriété Scott, il s'agit d'une petite parcelle comprenant un terrain et des dépendances. Elle communique avec les propriétés communales de la Cité Rondier. L'achat assure donc une cohérence des espaces.

Un terrain de 720 m² à La Boissière a été classé « bien sans maître » il y a 3 ans. En conséquence, il est devenu propriété de la commune. Deux voisins ont manifesté leur intérêt pour cette parcelle. Le conseil municipal a donc souhaité qu'elle soit partagée pour satisfaire les 2 demandes. Elle a été proposée au prix de 4 € le m². Les frais de bornage seront supportés par les acheteurs.

Le Conseil a par ailleurs une nouvelle fois décidé la mise en vente du bâtiment des anciens locaux de la perception et de la Poste. La dernière offre financière s'élève à 45 000 €. Une société immobilière est intéressée mais la complexité de l'agencement et des réseaux a amené le conseil municipal à proposer une vente de la totalité du bâtiment et pas seulement sa partie gauche. Nous sommes dans l'attente d'une réponse de la société intéressée.



Achat propriété Millerand



Achat propriété Scott

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

COMMISSION ANIMATION

On ne s'ennuie pas à Thénézay. Plusieurs manifestations auxquelles ont participé de nombreux Thénézéens et élus :



- les vœux communaux,
- le passage de la JO Mobile, le dimanche 14 avril,
- la fête communale du 6 juillet,
- la visite guidée de Thénézay, la prestation de la chorale des jeunes et le concert rock pour la Soirée du Patrimoine de Gâtine le 25 juillet,
- l'inauguration de la devise le 11 novembre,
- la marche gourmande du 21 septembre,,
- le repas des aînés du 12 octobre,
- les Portes Ouvertes de France Services,
- le Noël des enfants pendant le marché de Noël.

La commission est mobilisée aussi sur la préparation des cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai, et l'accueil des manifestations ponctuelles comme l'ont été l'accueil de la délégation de la commune de Saint Johann en séjour ici fin septembre, la sortie du livre sur Germain Rallon.

Elle a à cœur d'animer la commune par les décors extérieurs confectionnés par ses membres et les enfants des accueils périscolaires ou des écoles.

La municipalité et les membres de la commission remercient les enfants, les professeurs des écoles, les éducateurs, les agents communaux, des bénévoles, EPAT, l'Amicale des Sapeurs Pompiers, la Socobois, Bleu Marine Design... qui ont apporté leur contribution.

Francette NARGEOT, adjointe



1ère soirée dans le cadre des programmations annuelles des Soirées du Patrimoine du CARUG. La visite-marche guidée par le service culturel de la Communauté de Communes a introduit cet évènement. Un véritable succès par son public (environ 400 participants), la qualité du concert, la convivialité, les commerçants locaux qui ont confectionné des plats à consommer sur place, l'implication de nombreux acteurs.

RETOUR SUR IMAGES



Les bénévoles d'EPAT et les élus préparant les moules pour la fête communale du 6 juillet.



Les éclairagistes ont sublimé la façade remarquable de notre mairie lors de la Soirée du patrimoine de Gâtine.



Un des ateliers numériques organisé par nos agents de France Services et par le service informatique de la Communauté de Communes.



Le Repas des Aînés a remplacé le goûter habituel dans une ambiance conviviale.



DELEGATIONS SCOLAIRES

Les délégués, Ghislaine Girouard Karsenty et François Hoang assistent régulièrement aux conseils d'écoles



Germain Rallon, aux conseils d'administration du collège, à la commission scolaire de la communauté de communes (CCPG) et aux événements qu'organisent nos établissements scolaires.

- Ecole Germain Rallon : effectif stable. Petits travaux effectués par la CCPG.
- Ecole Marie Antoine : effectif stable.
- Collège La Fontaine : effectif en hausse de plus de 10 élèves. Le budget a été revu à la baisse. La fragilité financière oblige à faire des choix. Ainsi pour la cantine, moins de produits locaux, moins de produits bios.

COMMISSION COMMUNICATION

Depuis le début de l'année, la nouvelle équipe a mis sur la table plusieurs chantiers :

- la classification des informations à l'accueil de la mairie,
- la nouvelle présentation du bulletin municipal, effective depuis le numéro de juin,
- la mise en place de la devise française qui était absente du fronton de la mairie,
- la réflexion sur la pertinence du maintien de l'agenda,
- le projet de rédaction d'un guide pratique avec tous les renseignements utiles (services, associations, etc.) destinés aux habitants et aux personnes extérieures,
- l'actualisation du site internet,
- la gestion des supports d'informations (panneau lumineux dédié aux informations communales et communautaires, Page Facebook, panneau d'affichages pour les associations...),
- l'état des lieux des panneaux de signalétique,
- la création d'un nouveau logo.

Parmi les prochains sujets à traiter, une signalétique des commerces et services en cœur de bourg et la poursuite des chantiers engagés.

Véronique CORNUAULT, adjointe



Inauguration de la devise le 11 novembre avec des représentants des élèves des écoles et du collège, en présence de la Présidente du Conseil Départemental Coralie Desnoue.



Décorations de Noël réalisées par des habitants de la Moinie pour leur village



**C'EST
NOTRE
NOUVEAU
LOGO**

Imaginé par 2 élus et ajusté par les autres membres de la commission et du conseil municipal, ce nouveau logo évoque des éléments emblématiques de notre commune : sa mairie à la façade remarquable, son territoire partagé entre plaine et gâtine et une évocation de sa belle Forêt d'Autun.

PROJET DE REVITALISATION COMMUNALE (SUITE)

Villages d'avenir

1^{er} VAGUE - LAURÉATS 2024

GOUVERNEMENT

an ct
agence nationale
de la cohésion
des territoires



Le Dispositif «Village d'Avenir» obtenu l'année dernière, nous permet donc d'être

accompagnés par l'Agence Départementale de la Cohésion des Territoires et le bureau d'étude O+ Urbanistes, appuis extérieurs pour définir la stratégie de revitalisation sur les problématiques que rencontre la commune : habitat, équipements, vitalité commerciale et de services... Ce travail est porté par un comité de pilotage composé d'élus, de l'ADCT et d'O+, et par le Conseil Municipal. Une consultation de la population est prévue avant la finalisation de ce projet.

La 1^{ère} phase de juillet à décembre a consisté en la définition des besoins de Thénézay pour aujourd'hui et demain, de ce que l'on veut, du programme global.

Nous entrons dans la 2^{ème} phase qui devra de janvier à mars, structurer un plan d'actions, avec les priorités retenues et les moyens et les ressources mobilisables.

QUELLE TRAJECTOIRE POUR DEMAIN ?

Retrouver un cœur de bourg attractif par un projet qui fasse sens et réponde aux urgences locales. Des enjeux à :

- attirer de nouvelles familles pour conforter les services existants, en trouvant les conditions qui le permettront et en s'inspirant de leurs aspirations,
- renouveler l'offre d'habitat au cœur de bourg pour offrir des conditions d'accueil et d'attractivité à ces futurs ménages,
- conforter la présence des acteurs économiques sur le cœur du bourg,
- rationaliser et valoriser le foncier communal,
- adapter le domaine public aux enjeux de transition écologique liés aux changements climatiques.

Les pistes d'actions seront donc étudiées au cours de ce premier trimestre par le conseil municipal avant une consultation de la population lors d'une réunion publique, puis l'arrêt sur le programme de revitalisation avec la définition des moyens à mobiliser avant la fin de l'année.

QUE NOUS DISENT LES CHIFFRES DU RECENSEMENT ?

Démographie :

- stable depuis 2014,
- une proportion importante de ménages qui restent sur le territoire,
- une baisse significative des effectifs scolaires,
- une population aux ressources modestes,
- une population globale qui vieillit.

Parc bâti :

- une offre peu diversifiée qui ne répond plus aux besoins de logements d'aujourd'hui,
- un taux de vacance supérieur à la moyenne locale qui a doublé depuis 20 ans (sont vacants 77 logements sur les 830 que compte la commune),
- des propriétaires modestes réticents à investir,
- certaines locations aux qualités médiocres,
- une offre locative insuffisante.



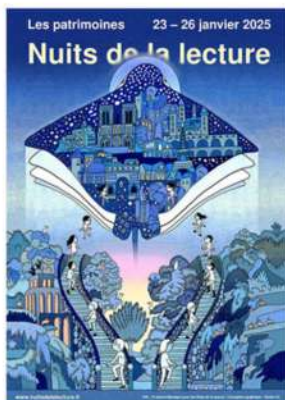
EN 2025, LA BIBLIOTHÈQUE CHANGE DE LIEU ET DEVIENT MEDIATHÈQUE

Le local communal aménagé pour les salons de coiffure et d'esthétique étant libre, le conseil municipal a décidé de rendre plus visible la bibliothèque en la déplaçant dans ce lieu place de l'Hôtel de Ville. Un Comité de Pilotage composé d'élus, de bénévoles, de notre agent de la bibliothèque se réunit depuis plusieurs mois avec l'accompagnement du service culturel de la Communauté de Communes et de la médiathèque du Département.

Les étapes de ce projet :

- le «désherbage» : nous avons enlevé tous les ouvrages qui sont là depuis des années et qui ne sont plus empruntés. Ils ont été bradés ou remis à des associations.
- la définition des orientations : nous souhaitons que ce lieu permette l'ouverture à la culture des habitants, des enfants et des jeunes en particulier.
- la définition des services proposés : prêt de livres, ateliers d'activités diverses, animations autour du livre et autres thématiques en particulier auprès des scolaires et des tous petits, mise à disposition puis prêt de jeux, de matériel multimédia, accueil d'expositions ...
- les petits travaux d'adaptation du lieu,
- le renouvellement de l'équipement et du mobilier,
- et puis le déménagement, prévu dans le 2ème trimestre 2025.

Une réunion publique sera organisée prochainement. Un merci particulier aux bénévoles qui ont été mobilisés sur le tri des livres pour le désherbage et sur ce projet, à l'entreprise SMURFIT KAPPA pour avoir donné les cartons nécessaires au transfert des livres.



**NUIT DE LA LECTURE
LE VENDREDI 24 JANVIER
à partir de 17h.**

“les patrimoines de la langue”
... ça va causer !
spectacle et jeux de mots.

**LES TRÈS
JEUNES
ENFANTS
INVITÉS À
VOTER POUR
LEUR LIVRE
PRÉFÉRÉ**



Les bibliothèques du réseau SouRces, dont celle de la commune de Thénézay, en partenariat avec le service Petite Enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine et la médiathèque départementale des Deux-Sèvres, lancent leur première action commune : le prix littéraire des tout-petits. Une action pour sensibiliser à la lecture et accompagner la parentalité.

Le comité de sélection a sélectionné six ouvrages disponibles à la bibliothèque.

Les enfants âgés de 0 à 3 ans inclus, ainsi que les enfants des classes de toute petite et petite section de maternelle participant avec leur enseignant, peuvent voter.

Pour désigner le lauréat du prix littéraire des tout-petits, les lecteurs sont appelés à voter pour leur ouvrage préféré. Les votes seront ouverts à partir du 18 novembre, jusqu'au samedi 15 mars 2025. Le palmarès sera annoncé lors de la deuxième quinzaine de mars 2025.

Des bulletins de vote seront mis à disposition à partir du 18 novembre à la bibliothèque.

NOTRE BiBliothèque
de Thénézay



PERMANENCES D'UN CONCILIEUR DE JUSTICE

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès. Depuis cet été, la mairie de Thézézac accueille les consultations de conciliateur de justice.



Qu'est-ce que la conciliation ?

La conciliation de justice est un mode amiable de règlement des différends (MARD), souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée par ce juge à un conciliateur de justice. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite. Si elle aboutit, elle donne lieu à la signature d'un accord total ou partiel par les parties, constaté par le conciliateur de justice. Cet accord peut être homologué par le juge afin de lui donner force exécutoire « valeur de jugement ».

Quels sont les conflits concernés ?

- Relations entre bailleurs et locataires,
- Litiges de la consommation,
- Problèmes de copropriété,
- Litiges entre commerçants,
- Litiges entre personnes,
- Litiges et troubles du voisinage,
- Litiges relevant du droit rural,
- Litiges en matière prud'homale.

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général.

Comment saisir le conciliateur de justice ?

Contactez Jean-Pierre CESBRON
au 06 19 74 55 69.

Les rendez-vous ont lieu un jeudi par mois à la mairie.

PROJET D'IMPLANTATION D'UN PYLÔNE DE TÉLÉCOMMUNICATION

La société CELLNEX France Infrastructures projette l'installation d'une station radioélectrique avec un pylône dans le secteur bourg Nord sur l'ancien terrain de la station d'épuration à la "Plaine des Moulins", dans le cadre de son activité de fourniture de services auprès d'opérateurs de communications électroniques et audiovisuel.

Ce projet était initialement prévu dans le quartier de Breteigne. La mobilisation des habitants contre cette implantation a été prise en compte par la municipalité qui a proposé un autre emplacement à la société (sous réserve de l'obtention du permis de construire).

Cette installation accueillera Bouygues Télécom, afin de remplir les obligations réglementaires de couverture du territoire national. La commune met donc à disposition une parcelle d'environ 50m² moyennant une redevance annuelle de 2500€ indexée de 1% chaque année. Ce pylône de 30m de hauteur devra donc permettre d'améliorer la couverture des abonnés de Bouygues Télécom ainsi que la surcharge du débit sur un rayon d'environ 5 km.



SORTIE DU LIVRE « THÉNEZAY 1939-1945, UN VILLAGE SOUS L'OCCUPATION »

Jean-Claude Giraud est bien connu dans la région. Cet ancien dépanneur radio-télé qui habite à Parthenay a écrit plusieurs ouvrages:

- "Un été 43 en Gâtine",
- "Une douloureuse victoire 1944-1945 Parthenay et la Gâtine",
- "Les Francs-maçons des Deux-Sèvres sous l'occupation 1939-1945",
- "Ils avaient 22 ans... deux journées tragiques à Poitiers, Parthenay et Azay-sur-Thouet 12 et 13 juin 1944".

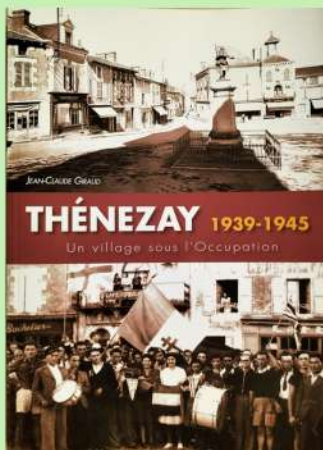
En 1995, les archives Départementales de La Vienne et des Deux-Sèvres ont ouvert des dossiers au public, lui permettant des recherches pour écrire un nouvel ouvrage : «Thénezay 1939-1945, un village sous l'Occupation», qui vient de sortir et en vente maintenant. L'ouvrage de 242 pages a été édité par Vincent Peignon.

Vous pouvez retrouver ce livre dans les espaces culturels des hypermarchés de Parthenay, à la librairie «L'Antidote» 94 Rue Jean Jaurès à Parthenay.

L'ouvrage explique comment les habitants de Thénezay et de son canton ont vécu l'arrivée des Allemands et les quatre années d'occupation qui ont suivi. Toute cette histoire est relatée en plusieurs chapitres : la vie politique, les derniers combats dans la région, l'affaire Germain Rallon, l'armée polonaise à Thénezay, le marché noir, la résistance dans le canton, la collaboration à Thénezay...

En 1936, Thénezay comptait 1836 habitants, il y avait 136 commerces. 17 pensionnaires étaient accueillis à l'hospice (Cité Rondier actuelle) géré par 5 religieuses. De nombreuses photos de l'époque illustrent les textes.

Jean-Claude Giraud travaille sur d'autres écrits, certains devraient être publiés à court terme.



Le livre est disponible
au magasin
Carrefour Contact.

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

- Entretien sur rendez-vous,
- Accueil au Centre Médico Social
05 49 63 19 14

FAITES UN GESTE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE EN TRIANT VOS ARMOIRES !



Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ?

Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! En donnant vos vêtements, mais aussi chaussures, linge de maison, petite maroquinerie au Relais ou à la Croix Rouge, faites un petit geste pour une grande cause ; chaque sac compte ! Vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés par le Relais (près de 90 000 tonnes en 2012) sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.



2 containers à votre disposition : celui du Relais route de Mirebeau, celui de la Croix Rouge, devant la Salle Omnisports.



Le dépôt sauvage de déchets est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975.

L'article L. 541-3 du code de l'environnement confère au maire et au préfet le pouvoir de police pour assurer l'élimination des déchets et lutter contre les dépôts sauvages.

Qu'est-ce que je risque en cas de dépôt sauvage de déchets?

Les sanctions sont prévues par la loi, selon le type de déchet et la manière dont il est abandonné.

- Des débris abandonnés ou des ordures déversées n'importe où sont passibles d'une contravention de 3e classe (amende forfaitaire de 68 € ou 180 € en cas de retard).
- Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5e classe, soit jusqu'à 1 500 € d'amende.
- Une entreprise qui pratique le dépôt sauvage risque 75 000 € d'amende.

Comment lutter contre les dépôts sauvages ?

- Si vous constatez un dépôt sauvage, contactez votre mairie. Seuls les maires des communes disposent du pouvoir de police pour intercepter les contrevenant-es et leur infliger une amende.

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches...)?

Non, selon l'article L541-21-1 du Code de l'environnement. La loi pour brûler les végétaux est très stricte : un particulier n'a pas le droit de se débarrasser de cette façon de ses déchets verts, secs ou humides, qu'il utilise un incinérateur de jardin ou fasse un feu à l'air libre.

On entend par déchets verts, les résidus issus :

- De la tonte de pelouse,
- De la taille de haies ou d'arbustes,
- De l'élagage,
- De débroussaillage,
- De la consommation : épluchures de fruits et légumes,
- D'une perte naturelle : les feuilles mortes.



🔥 Les raisons de cette interdiction sont multiples : prévenir des risques d'incendie, limiter l'émission de particules fines dans l'air et préserver le voisinage de nuisances olfactives.

LUTTONS CONTRE LA PROLIFÉRATION DES RATS!

MOBILISONS-NOUS EN ADOPTANT LES BONS GESTES !



Que faire pour éviter la prolifération des rats et nuisibles?

DE NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

CARREFOUR CONTACT : changement de gérants



Le magasin Carrefour contact a changé de gérants depuis le 23 octobre. Aurélie Millérioux et Gaëtan Reisch sont les nouveaux responsables de l'établissement.

Aurélie était auparavant employée de commerce et Gaëtan comptable. Les nouveaux patrons veulent dans un premier temps revoir la disposition des étals pour fidéliser une nouvelle clientèle et projettent de mettre en place un service de livraison destiné aux personnes âgées ou ayant des difficultés pour se déplacer. Un boucher vient d'être recruté.

Carrefour Contact propose également :

- la vente de pain,
- un rayon traiteur,
- la vente de gaz,
- une laverie,
- le Relais Colis,
- une station-service 24/24.

**Le magasin est ouvert
de 8 h à 20 h du lundi au samedi
et de 9 h à 13 h le dimanche.
Tel : 09 55 52 88 06**

CFU RECYCLAGE

Une entreprise de revalorisation de déchets non dangereux vient d'ouvrir à Thénézay, elle est à la disposition des professionnels et des particuliers.

Avec le statut d'auto-entrepreneur, « CFU recyclage » a été créé par Dimitri Fazilleau qui n'a pas choisi Thénézay au hasard. Il est le petit-fils de Jacky artisan électricien dans la commune dans les années 1960.

CFU Recyclage achète tout ce qui est ferrailles et métaux. Ses prestations :

- Il propose le dépôt des déchets verts, du plastique, des cartons, du bois, des batteries, des pneus, des gravats, des cartouches d'encre. Tous ces déchets non dangereux sont dirigés vers les filières adéquates de revalorisation.
- CFU recyclage, peut aussi réaliser des travaux de terrassement ou de démolition de bâtiments.
- Il loue des bennes ou des bacs de récupération. L'entrepreneur se déplace à domicile pour récupérer les marchandises.



**Contact :
2, ZA Les Goupillières à Thénézay
Tél. 06 72 11 73 87
ou par mail : cfu.recyclage@gmail.com**

DE NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Sandrine LANGEVIN « des Pierres et des Mains »

A la Maisonneau, Sandrine LANGEVIN a installé son atelier de taille de pierre. Elle est arrivée récemment sur la commune avec sa famille. Elle a suivi des études de géologie avant de s'épanouir pleinement dans son apprentissage du métier artistique de la taille de pierre qu'elle a appris auprès des meilleurs ouvriers de France.

Sandrine LANGEVIN propose différentes prestations : décoration (intérieure/extérieure), signalétique (enseignes, numéros de maison..), événementiel (trophée, naissance, mariage, retraite, anniversaire,...), funéraire (rechampissage, gravure..), animation d'ateliers (découverte, initiation, stage...).



Pour tous contacts :
« Des pierres et des Mains »
1 rue de la Bernarderie - 79390 THENEZAY
Tel : 06 80 00 15 26
Courriel : sandrine@despierresetdesmains.fr
Site internet : www.despierresetdesmains.fr

Le Garage GAT repris **par Maxime TEXIER**

Employé depuis 2014 en tant que responsable d'atelier et des ventes, Maxime TEXIER a pris la suite de l'entreprise de José ALMEDA depuis le mois d'octobre. Il a depuis recruté un nouveau chef d'atelier et une secrétaire pour l'accompagner dans cette nouvelle responsabilité au sein du garage.

Mickaël RICHARD « Services tout en un »



Thénezay compte un nouvel artisan depuis le 1er décembre, Mickaël Richard a créé au village de Brassay «Services tout en un» pour l'entretien des espaces verts et les petits travaux d'intérieur comme la peinture ou la pose de placoplâtre par exemple.

Âgé de 46 ans, marié et père de 2 enfants, il est titulaire d'un BEP et d'un Bac Pro jardins et espaces verts, il peut répondre à la demande des clients dans un rayon d'une trentaine de Kms (chèques CESU acceptés). Par ailleurs, il recherche un terrain pour du stockage et du bois sur pied à faire pour le transformer et le commercialiser en bois de chauffage.

Pour tous devis ou contacts :
Tél. 07 43 16 57 49
Mail : servicesoutunenun79@gmail.com



ARRÊT DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : UNE ÉTAPE IMPORTANTE, FRUIT D'UNE LARGE CONCERTATION

Lancé en octobre 2018, l'élaboration du premier PLUI de Parthenay-Gâtine arrive aujourd'hui à une étape déterminante : le vote de l'arrêt projet en conseil communautaire du jeudi 21 novembre.



Le PLUI va constituer le document d'urbanisme qui définira et réglementera l'usage des sols sur l'ensemble des parcelles de la communauté de communes. La conception et l'écriture du projet présenté ce jeudi 21 novembre au conseil communautaire est le fruit d'un long travail mené avec les élus du territoire et de nombreux acteurs depuis 6 ans désormais.

Deux axes forts :

Le projet de PLUI, tel que présenté au vote du conseil, a été construit autour de deux idées fortes :

- répondre au défi de l'attractivité du territoire,
- affirmer l'engagement d'un territoire rural dans les transitions agricoles, énergétiques, écologiques et numériques.

Depuis deux ans, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine travaille ainsi en lien étroit avec les 38 communes du territoire pour traduire par parcelle par parcelle ces orientations.

Une large concertation :

Tout au long de la démarche, dans un souci de transversalité, de transparence et d'équilibre, la Communauté de communes a apporté une attention particulière pour associer au maximum l'ensemble des acteurs concernés, notamment :
Les élus communaux : plus de 200 rencontres,
le monde agricole : en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, près 95% des exploitants agricoles



du territoire communautaire ont été rencontrés pour identifier les bâtiments et les projets, des représentants des associations environnementales, des représentants des secteurs de l'habitat et de l'économie, les habitants, de nombreux acteurs institutionnels, Etc...

De nouveaux équilibres :

Parmi les mesures présentées dans le projet de PLUI, il faut notamment retenir :

- Un nouvel équilibre est prévu entre la préservation des espaces agricoles et les secteurs à urbaniser qui garantissent les capacités d'accueil d'habitants et d'entreprises sur le territoire,
- Des objectifs ambitieux en droits à construire des extensions et des annexes pour tous les habitants,
- L'identification de changements de destination possibles d'anciens bâtiments agricoles vers un nouvel usage (logement, bureau, petit artisanat...),
- De nouvelles possibilités de développement touristique et de loisirs,
- La possibilité de création / développement de secteurs pouvant accueillir de l'habitat atypique réversible.

Consulter le PLUI :

- à la mairie,
- en se rendant sur le site de la Communauté de Communes :
<https://www.cc-parthenay-gatine.fr/plui>

UN PROJET COMMUN AU SERVICE DES FAMILLES

Étape importante pour la politique enfance, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine vient de signer la nouvelle Convention Territoriale Globale avec ses partenaires, la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres et la Mutualité Sociale Agricole Poitou. La reconnaissance et la poursuite du travail engagé depuis de nombreuses années entre la collectivité, les associations et partenaires.



Quelles sont les actions mises en place sur le territoire Parthenay-Gâtine ?

De nombreuses actions et services ont été développés sur le territoire depuis 2020 dans le cadre de la précédente Convention territoriale globale :

- Déploiement de 4 référents jeunesse et des Campus de Projets (dont 1 à Thénézay),
- Développement de l'accueil "à vocation d'insertion professionnelle" (AVIP) pour la crèche Les Lucioles de Parthenay,
- Aide financière pour l'accès au BAFA pour tous les jeunes intéressés par l'animation,
- Aide alimentaire Rebond pour les jeunes, dont bénéficient des jeunes du Thénézéen,
- 11 projets de jeunes soutenus financièrement via le soutien aux initiatives jeunes, dont ceux du Campus Jeunes de Thénézay,
- Action de valorisation des métiers de l'enfance (maison de l'emploi et des entreprises, département),

- Passerelles Accueil de loisirs sans hébergement/monde professionnel,
- 2 journées de la citoyenneté,
- Expérimentation « maison des 1000 premiers jours » sur le Ménigoutais,
- Déploiement du projet de pôle enfance Maurice Caillon à Parthenay,
- Poursuite du Relais des Parents (accompagnement à la parentalité par une psychologue) pour tous les parents du territoire,
- Un Projet Educatif de Territoire,
- Et surtout tous les financements accordés à toutes les structures enfances jeunesse existant sur nos communes.

FICHE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PARTHENAY-GÂTINE

Général :

- 38 communes,
- 37 715 habitants,
- 6 272 allocataires,
- 14 314 personnes couvertes soit 38% de la population,
- 31% de familles monoparentales,
- 21% de familles nombreuses,
- 69,3 % taux de couverture en mode d'accueil pour les moins de 3 ans (69,6 % département, 59,3% au national).

Nombre de structures :

- 5 établissements d'accueil du jeune enfant soit 120 places (dont 24 à l'Île aux Enfants CréaGâtine de Thénézay),
- 3 Maisons d'Assistants Maternels MAM,
- 3 Relais Petite Enfance couvrant les 38 communes (1 permanence à l'Île aux Enfants),
- 1 lieu d'accueil parents-enfants,
- 4 accueils de loisirs périscolaires,
- 4 accueils de loisirs extrascolaires
- 1 accueil adolescents,
- 1 Résidence Habitat Jeunes (à Thénézay),
- 3 prestations de services jeunes,
- 6 contrats locaux d'accompagnement à la scolarité,
- 2 centres socioculturels, dont celui de CréaGâtine pour le Thénézéen,
- 1 Espace de Vie Sociale.

OUVERTURE DU CAMPUS DE PARTHENAY

Avec l'ouverture du Campus de Parthenay, la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine achève le maillage des équipements ouverts aux jeunes de 12 à 30 ans sur le territoire. Une étape forte de la politique jeunesse de Parthenay-Gâtine, qui va désormais axer son travail sur le renforcement des partenariats et la mise en place des projets pour et avec les jeunes.

La jeunesse, priorité de Parthenay-Gâtine :

85% du budget investissement est dédié à la jeunesse, via notamment ce futur pôle enfance, les campus de projets (Parthenay, Secondigny, Thénezay, Ménigoute), les travaux dans les écoles, la maison de l'enfance et de la famille à Ménigoute.

LE FLIP 2025 RECHERCHE SES ANIMATEURS ET ANIMATRICES



La Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine recrute des animateurs et animatrices FLIP en vue de la 39e édition du Festival des Jeux de Parthenay qui se déroulera du mercredi 9 juillet au dimanche 20 juillet 2025.

Candidatures à envoyer au plus tard le 31 janvier 2025 :

- un Curriculum Vitae avec photo,
- une lettre de motivation,
- à flip@cc-parthenay-gatine.fr ou : Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, Festival des Jeux, 2 rue de la Citadelle, 79200 Parthenay.



05 49 94 23 46 - mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr
www.mdee-parthenaygatine.fr
 13, Boulevard Edgar Quinet 79200 PARTHENAY



EHPAD RÉSIDENCE DE LA PLAINE



Charlotte ROBY - Infirmière coordinatrice
EHPAD Résidence de la Plaine
3 boulevard des Acacias - 79390 THENEZAY
05.49.63.01.74 (numéro 3)

L'EHPAD de Thénézay recherche toujours des aides soignants, aides médico psychologiques, accompagnants éducatifs et sociaux, assistants de soins en gérontologie et éducateurs spécialisés pour compléter son équipe de soin et accompagner les résidents dans leur vie quotidienne.

Les horaires de travail pour ces postes sont de 8h à 20h (avec 2h de pause) avec en moyenne 3.5 jours de travail par semaine et 2 week-end de repos sur trois.

L'équipe pluridisciplinaire déjà en poste est riche en compétences et expériences, et nous travaillons à améliorer qualité de vie au travail par le management de proximité et un environnement professionnel adapté.

N'hésitez pas, même par curiosité, à pousser les portes de l'EHPAD et vous adresser à M. MANCHADO Xavier, directeur de l'établissement et Mme ROBY Charlotte, infirmière coordinatrice.

PROTECTION CIVILE DES DEUX-SÈVRES



La Protection Civile est une association de loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée de sécurité civile, qui a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose en vue d'assurer la protection des populations civiles

Les femmes et les hommes formés et dévoués au service de la population, interviennent sur plusieurs missions :

- Formation PSC, SST, PSE.
- Dispositifs prévisionnels de secours qui permettent aux associations d'organiser leurs manifestations,
- Aider par des actions humanitaires : vaccination, gestion du 115, aide lors de catastrophes (inondation,...).

Vous pouvez rejoindre les adhérents de l'Antenne d'Airvault Saint Loup et Thénézay
airvault@deux-sevres.protection-civile.org

UNE NOUVELLE PSYCHOLOGUE À LA MAISON DE SANTÉ

Depuis janvier 2025, Anne DOLIN, psychologue clinicienne, est installée à la Maison de Santé. Elle consulte les lundis et mardis de 17h à 20h et les samedis de 9h à 13h . Prise de rendez-vous au 06 86 50 50 14.

2 psychologues sont donc maintenant en exercice dans notre Maison de Santé.



CRÉA'GÂTINE DEVIENT "CENTRE SOCIO-CULTUREL"

Après un an de travail sur le projet social de la structure avec les partenaires et les habitants, la Caisse d'Allocations Familiales labellise Créa'Gâtine "Centre Socioculturel" à partir de Janvier 2025.



QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

- que Créa'Gâtine est accessible à toute la population, sans distinction d'âge, de configuration familiale ou de niveau de revenus.
- que cette structure devient un endroit d'écoute, d'expressions et d'initiatives de projets au service de la population d'un vaste territoire.

Pour cela, un poste va être dédié à cette écoute et à l'accompagnement des projets collectifs. Le secrétariat-accueil de l'association va être délocalisé, courant du trimestre, à l'ancienne bibliothèque de Thénezay (28 Place de l'Hôtel de Ville) mise à disposition par la commune. Pour l'aménagement et la décoration de ce lieu, toutes les petites mains et talents artistiques sont les bienvenus. Contactez-nous au 05 49 63 12 98.

LES RETRAITES INVESTISSENT LE PROJET

Depuis le début de l'année 2024, les seniors font preuve d'énormément de dynamisme et de motivation à animer la vie locale. Ils ont bien compris que Créa'Gâtine les suivrait et les accompagnerait dans leurs projets :

- Un atelier couture qui existe depuis des années mais qui perdure et s'étoffe avec des plus jeunes,
- La création de groupes de marcheurs ouverts à toutes les tranches d'âges,
- Un groupe d'initiation à l'anglais déjà complet.



Une commission « seniors » a vu le jour en juillet 2024 et a donné lieu à la création du groupe « Initiation à l'anglais » mais aussi du groupe « Dimanche, tout est permis ! » avec des après-midis à thème (jeux de société, danse, ...).

Prochaine commission « seniors » prévue le 22 janvier à 9h30, salle Rondier, venez nombreux !

PROJET "TOUT SCHUSS"

Créa'Gâtine accompagne 14 familles, depuis juin 2024, pour concrétiser leur projet de faire partir leurs enfants de 10/12 ans au ski en février 2025. Pour cela, 2 salariées organisent, avec les familles, de nombreuses opérations d'autofinancement destinées à réduire le coût du séjour et rendre les vacances au ski possibles pour tous ces enfants.

Plusieurs opérations ont été menées :

- Un tournoi de pétanque et un repas sur la journée des associations,
- La tenue de buvette sur l'après-midi jeux de société,
- La vente de crêpes au marché de Noël,
- La vente de jus pommes,
- L'organisation du tournoi de pétanque,
- La vente de brioches, ...

Organisation d'un tournoi de pétanque



ÉCOLE GERMAIN RALLON

Début d'année sportif à l'école Germain Rallon.

Grâce au travail fourni l'année dernière, notre école «Génération 2024» a pu participer à la grande fête des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Dès le lendemain de la rentrée, les CE2, CM1, CM2 ont pris place dans un bus aux aurores en compagnie des 2 classes de 6ème du collège pour une journée inoubliable dans un des sites majeurs des Jeux : le stade Roland Garros.



Toute la journée, les élèves ont pu profiter de l'ambiance de fête et ont bénéficié des attentions des nombreux bénévoles de l'organisation présents. Certains ont eu la chance de rencontrer Frédéric Catanéo, un des deux Français qualifiés en quart de finale.

Le spectacle offert par les matchs de simple et de double était extraordinaire, c'est une chance de voir évoluer les meilleurs joueurs mondiaux au cours d'une compétition majeure. Le retour s'est effectué tard dans la nuit avec des souvenirs plein la tête.

Merci à la commune, à la communauté de communes, à l'USEP ainsi qu'aux entreprises et particuliers qui ont contribué au financement de cette sortie unique.

LES TAP, TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les Temps d'Accueil Périscolaire sont portés par la Communauté de Communes qui dispose de la compétence scolaire. Ils sont organisés les lundis et jeudis de 15h à 16h 30 dans les locaux de l'école Germain Rallon. Les enfants sont encadrés par 2 de nos agents mis à disposition, Colette et Alicia. Elles ont accepté la suggestion de la Commission Animation d'apporter une touche décorative à la commune. Grâce à l'implication des agents et la motivation des enfants, les résultats sont réjouissants. Bravo et merci à eux !



ÉCOLE MARIE ANTOINE



Les projets de cette nouvelle année scolaire s'inscrivent dans le thème « Histoire de France ».

Lors de notre journée de rentrée, les enfants ont écrit à la plume, reconstitué, complété les œuvres d'artistes français à travers le temps.

Les enfants ont cuisiné à « l'ancienne » lors d'une journée dédiée au goût, le jeudi 17 octobre. Ils ont râpé, épluché, coupé, tartiné, émincé, écrasé, cuit, ... L'après midi, nous avons dégusté soupe, purée, tartines frottées à l'ail et tarte aux pommes.

Le vendredi 18 octobre, les élèves de CM ont participé au cross organisé par le collège de Thénézay . Ils ont apprécié cette rencontre avec les collégiens et élèves des autres écoles, et ont été fiers d'avoir gagné des médailles.



Pour tous renseignements, contactez l'école
Chartier Céline au 07.49.49.39.22



ÉCOLE DE MUSIQUE AIRVAULT - SAINT-LOUP - THÉNEZAY

Cette année est marquée par le retour d'un groupe "chants chorale" dirigé par notre professeur de piano Liam Maguire, ainsi que la création d'un 2ème atelier "musiques actuelles" réservé aux jeunes qui débutent un instrument.

L'éveil musical, l'atelier "musiques actuelles" des grands et les cours individuels d'instruments restent bien sur toujours proposés sur nos deux sites Airvault et Thénézay.

Instruments enseignés : violon, batterie, flûte traversière, guitare (classique, folk, électrique, basse, ukulélé) et piano.

Les quelques 70 élèves ont aussi l'occasion de partager leur passion lors d'auditions et manifestations locales (Téléthon, festival Danses et Musiques du Monde,...).



Pour plus d'information <https://fr-fr.facebook.com/monecoledemusique>
Eloïse 06 75 67 01 80

ENTENTE SPORTIVE PAYS THÉNEZÉEN



L'ESPT est toujours présidée par Romain LEVISSE, aidé par Malika AKALLOUY et Pascal DECOUT. Pour cette année, le club a souhaité continuer sa structuration en engageant deux apprentis : Victor FRADIN (BPJEPS) et Thibault FRANCOIS (Responsable petite et moyenne structure).

Le club a donc pour objectif de continuer le travail des années passées tout en développant la structure.

ÉCOLE DE FOOT

Cette année, l'ESPT a engagé au minimum une équipe sur chaque catégorie jeune.

Cela représente un ensemble de 70 licencié(e)s. Chaque catégorie est encadrée par deux éducateurs, disposant d'un diplôme fédéral, dont un éducateur ayant un diplôme technique régional. Le club accueille aussi bien les filles que les garçons, dès l'âge de 5 ans.



SÉNIORS

Dans la continuité de l'année précédente, le groupe séniors compte 3 équipes au niveau Départemental : D3, D4 et D5.

L'équipe fanion du club est encadrée par Florian Girard, Benjamin Garnier et Tony Barcq. La réserve A est dirigée par Joël Fradin et Matthias Lemercier et notre réserve B par Nicolas Nerbusson et Alexandre Babin.

Cette année le groupe séniors compte 45 licenciés.

FOOT LOISIR

Le foot loisir représente une des très bonnes dynamiques du club. L'ESPT propose toujours deux activités, Fit Foot et Foot en marchant, et compte 34 licencié(e)s.

Les séances de Foot loisir sont ouvertes à toutes et tous, pour tous les âges. Les séances sont le mercredi de 19h à 20h.

N'hésitez pas à nous rejoindre !



ÉVÈNEMENTS DU CLUB

Le club est une association animée avec pour valeur la convivialité.

C'est pour cette raison que de nombreux événements sont organisés tout au long de l'année comme par exemple le tournoi de jeunes en U11 et U13 ainsi que le dîner dansant au mois de mars.

Contacts :

Victor FRADIN : 06 02 06 52 67

Thibault FRANCOIS : 06 64 89 94 54

COMITÉ DE JUMELAGE DU THÉNEZÉEN

Suite à l'assemblée générale début mars 2024, le bureau du Comité de Jumelage a été renouvelé et a convenu des différentes actions à conduire sur l'année 2024.



SECTION TOGO :

Une délégation de 9 personnes s'est rendue au Togo du 27 octobre au 6 novembre 2024 : 8 membres du Comité de Jumelage du Thénézéen et 1 technicien du SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine).

La délégation a pu rencontrer les "comités eau" de Gapé et Wonugba et visiter des installations telles que châteaux d'eau, bornes fontaines, locaux techniques, qui concrétisent la pleine réussite du projet lancé en 2018.

Alice, enseignante au collège de Thénézay a pu rencontrer des professeurs du collège de Gapé afin de reprendre les échanges de correspondance entre élèves des 2 pays.

Des échanges avec Togo 79 (structure togolaise équivalente à Togo Deux Sèvres, chacune regroupant les comités de jumelage du pays), ont permis de renforcer les liens entre nos comités de jumelage.

Nous avons d'ailleurs été reçus à Ountivou, ville jumelée avec le Menigoutais.

Une visite de courtoisie à la préfecture de ZIO4 a eu lieu en fin de séjour, avant de s'accorder quelques jours de tourisme.



SECTION ALLEMAGNE :

La soirée de l'Arbre de Mai, arrêtée depuis quelques années, a été relancée et fut une belle réussite à la Ferrière. Les pompiers se sont chargés de l'élévation du sapin issu d'éclaircissements dans la Forêt d'Autun. Le dîner a rassemblé plus d'une centaine de convives.

Du 23 au 30 septembre, nous avons reçu la visite de la délégation de St Yohann. C'est un groupe de 12 personnes qui a fait le déplacement et qui a retrouvé la délégation du Thénézéen en Dordogne pour visiter le Périgord. La fin du séjour s'est déroulée localement.

Une réception à la mairie a été organisée par la municipalité de Thénézay, les familles d'accueil ont pu bénéficier de temps libre pour partager avec leurs homologues et la soirée de fin s'est déroulée à Aubigny.

Une nouvelle fois cette visite a montré la grande amitié qui s'est créée et qui fait vivre le jumelage.



Projets 2025 :

Assemblée générale : Mercredi 12 mars 2025 à Oroux

Arbre de Mai : Samedi 24 mai 2025 à Thénézay

Ramassage ferraille : Mars-Avril 2025

Contact : Jean Pillot Président 06 84 10 30 42

Visitez le site des jumelages des Deux-Sèvres avec le Togo : togodeuxsevres.fr

MOTO CLUB THÉNEZAY



L'assemblée générale du moto-club s'est tenue le vendredi 4 octobre 2024 à la salle Rondier en présence d'une quarantaine de personnes, d'un représentant de la Mairie, Stéphane Rocheteau et du correspondant du Courrier de l'Ouest. Le bilan financier positif sur l'année 2024 a été annoncé par la présidente, Patricia Naulin. A la suite de l'assemblée générale, les membres du bureau se sont retrouvés pour élire les nouveaux membres dans le bureau.

Le bureau est désormais au complet avec une nouvelle trésorière Johanna Martin et son adjointe Stéphanie Giroire, une secrétaire Margot Parnaudeau et son adjointe Anaëlle Epailly, un nouveau vice-président Thomas Lusseau chargé du recrutement des commissaires de course et responsable du terrain et d'une vice-présidente Manon Millieroux, chargée des licences, de la communication et de la publicité.



Cette année, les licenciés du moto-club et parents des éducatifs ont travaillé d'arrache-pied sur le circuit afin d'améliorer la piste avec quelques modifications du tracé afin d'obtenir une nouvelle homologation pour la sécurité des pilotes et des accompagnateurs.

Nous tenons à remercier ces personnes pour leur implication au sein de l'association ainsi que pour le prêt de leurs engins de travaux publics.

Nous tenons à remercier également les bénévoles de l'EPAT, les agents communaux, nos sponsors, la mairie de Thénézay et toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de notre course chaque année.

La date du prochain moto-cross, en attente de l'accord de l'UFOLEP, devrait avoir lieu le samedi 3 mai 2025 afin d'y célébrer les 30 ans du club avec en projet, une soirée guinguette après la course.

Le moto-club a également pour projet sur l'année 2025 d'organiser un vide grenier sur la prairie du circuit.

**Pour toutes informations complémentaires,
vous pouvez nous joindre sur le
Facebook du club : Motoclub Thénézay**

A.C.C.A " LA SAINT HUBERT" DE THÉNEZAY

La saison de chasse 2023/2024 s'est bien déroulée . L'effectif pour la saison 2024/2025 est stable.

L'ACCA a organisé son ball-trap le week-end du 24-25 août 2024. Ce fut une réussite grâce à l'implication de nombreux bénévoles que nous tenons à remercier.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 23 Mai 2025 à 20 heures au local.

L'ACCA organise son méchoui le samedi 24 Mai 2025, les inscriptions seront ouvertes à TOUS.

**Pour toutes informations,
vous pouvez nous joindre
Florent BRETINEAU
au
06 12 46 80 56**

COUNTRY CATALAN STYLE DANS "L'AMOUR EST DANS LE PRÉ"

L'année 2024 a été marquée pour le club Country and Catalan Style de Thézézac par 2 événements :



- le 26 octobre avec son bal annuel qui a rassemblé une centaine de danseurs de tous les clubs environnants. Avec une décoration de salle sur le thème d'halloween, la soirée a été un franc succès.
- Le 28 octobre avec la diffusion de l'épisode de "l'Amour est dans le pré" sur M6 dans lequel le club est apparu. En effet, à notre grande surprise, nous avons été contacté en avril par la production pour faire le tournage d'une séquence pendant un cours car une des prétendantes était une danseuse de country depuis de nombreuses années. Le tournage a duré une heure (pour un passage de 7 minutes environ pendant l'émission) et s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Une très belle expérience pour nous qui a mis un peu de lumière sur notre passion la country.

Ce qui nous permet de rappeler que cette activité est ouverte à tout le monde, petits et grands de tout âge, et que vous pouvez toujours venir nous rejoindre les mardis soirs à 18h30.

Pour tous renseignements,
Aurélie 06 61 73 33 91
Laurent 06 20 14 76 13



ÊTRE D'ENVIE

L'association Être d'EnVie propose divers ateliers sur Thézézac et alentours, animés par Anne-Claire Point, Conseillère en Hygiène de Vie et Naturopathie.

Relaxation adultes :

- Les vendredis de 9h30 à 10h30 à la salle Rondier,

Relaxation dynamique enfants / (grands) parents :

- 1 mercredi / 2 de 17h30 à 18h15 : enfant de 4/6 ans,
 - 1 mercredi / 2 de 18h à 18h45 : enfant de 9/12 ans,
 - Les vendredis de 18h à 18h45 : enfant de 6/9 ans,
- au dojo à la salle Omnisport de Thézézac.

Pour ces deux activités, les inscriptions se font toute l'année. Possibilité de s'inscrire soit à l'année en séance hebdomadaire, soit grâce à la carte de 10 séances.

Les tarifs à la séance hebdomadaire sont revus à la baisse après chaque période de vacances scolaires. Le 1er cours est offert. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

Cuisine Santé :

- Un mardi et un samedi ou dimanche par mois à la cuisine de la salle M. Bonnet, de 9h30 à 11h30 pour le mardi et le samedi, de 10h à 12h pour le dimanche. Le thème change tous les mois.



Pour tous renseignements,

veuillez prendre contact
avec Anne-Claire Point au
06 65 97 27 12

ou retrouvez les
informations
(infos/tarifs/horaires/
lieux...)
sur le Facebook
Être d'EnVie.

EPAT

- EPAT a aidé à l'organisation d'évènements :
- le 14 avril au passage de la JO Mobile,
 - le 5 mai au Moto Cross,
 - le 25 mai à l'Arbre de Mai du Comité de Jumelage à La Ferrière,
 - le 6 juillet à la Fête Communale, (repas «moules-frites» qui a réuni 400 convives),
 - le 21 septembre à la Marche Gourmande communale

L'association termine son année avec le traditionnel MARCHÉ DE NOËL qui a eu lieu les 23 et 24 novembre 2024. 47 chalets ont été prêtés pas la SOCOBOIS et autant d'exposants présents. 164 personnes ont participé au repas du samedi soir animé par Hervé et Jean-Michel, Duo RVJM (trompette synthé, accordéon).



**A NOTER : Possibilité de louer toute l'année un tivoli et de la vaisselle.
S'adresser à Christian MILLERIOUX.
Si vous avez du temps libre, vous pouvez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.
Contact : La Présidente Joëlle COULAIS 05 49 60 15 90**

CAVALCADE CLUB



Nous recherchons des bénévoles pour étoffer notre équipe.

N'hésitez pas à nous contacter :

**Président : Guillaume Moreau
06 03 36 41 42**

**Responsable des chars et Secrétaire :
Danièle Chargé
06 75 99 80 41**

**Trésorière : Evelyne Pennecc Bernelas
06 75 70 24 33**

Le CAVALCADE CLUB est une association créée en 1993 sur Parthenay par Jean Claude Proux. Son but est de construire un char tracté suivant une maquette pour défiler lors des fêtes de la Pentecôte de Parthenay (le dimanche soir et le lundi après-midi).

Depuis le 14 novembre 2019, le siège social se situe à Thénézay.

En 2024, le thème de la CARNA était "dessine un char". Le dessin a été fait par des enfants lors des Portes Ouvertes en avril 2024 au local char au 14 rue du Président Salvador Allende à Parthenay.

Des Portes Ouvertes ont lieu chaque année en avril.

Le CAVALCADE CLUB a choisi comme thème pour 2025 "l'Espace vu par les enfants".

Rendez-vous aux Fêtes de la Pentecôte à Parthenay les 8 et 9 juin pour découvrir ce char.

LES AMIS DE GERMAIN RALLON

GERMAIN RALLON, UNE VIE, UNE OEUVRE.

Germain Rallon a passé l'essentiel de sa vie entre Aubigny, où il est né le 24 janvier 1896 et Thénézay où il est décédé le 10 juin 1945. Il fut instituteur et directeur d'école, dans la Gâtine deux-sévrienne dont celle de Thénézay de 1926 à 1942, année où il fut répudié par le gouvernement de Vichy. Il a été combattant pendant la première guerre mondiale.

Imposant, au caractère entier et bon vivant, il fut aussi un homme engagé politiquement. Passionné d'écriture, il a été l'auteur de plusieurs romans : L'Ouche aux brebis, Le Pote, La Vache et le Veau, Deux Larmes.

En 1988, l'école publique de Thénézay est baptisée "Germain Rallon" et sous la houlette de Didier COUPEAU, Directeur de l'Ecole à l'époque, des actions de reconnaissance ont été organisées, dont un spectacle avec les « Gens de Cherves ».

En 2015, l'association Les Amis de Germain Rallon a été créée et va permettre la réédition de ses livres et même d'éditer « La Vache et le Veau » resté à l'état de manuscrit au moment de son décès.

Récemment, un livre vient d'être réalisé par l'association et plus spécialement Huguette Rousseau. L'ouvrage intitulé « Germain Rallon, une vie, une œuvre » évoque les grandes étapes de la vie de Germain Rallon. Il est assorti d'extraits de nouvelles inédites et de ses romans. Une large part est faite aux amitiés qu'il a entretenues ainsi qu'aux initiatives qui ont honoré son parcours d'enseignant et d'écrivain.

La présentation du livre a eu lieu à la salle Michel Bonnet à Thénézay le 15 novembre. Environ 80 personnes étaient présentes dont Jackie Proust, Maire de Thénézay. Geneviève Pidoux, Présidente des Amis de Germain Rallon a dit « ce livre a été réalisé par respect pour le travail fait et pour perpétuer la mémoire de Germain Rallon, personnage atypique ». Selon Huguette ROUSSEAU, "ce livre va nous faire voir comment un petit garçon a pu avoir une telle destinée et frôlé le Prix Goncourt".

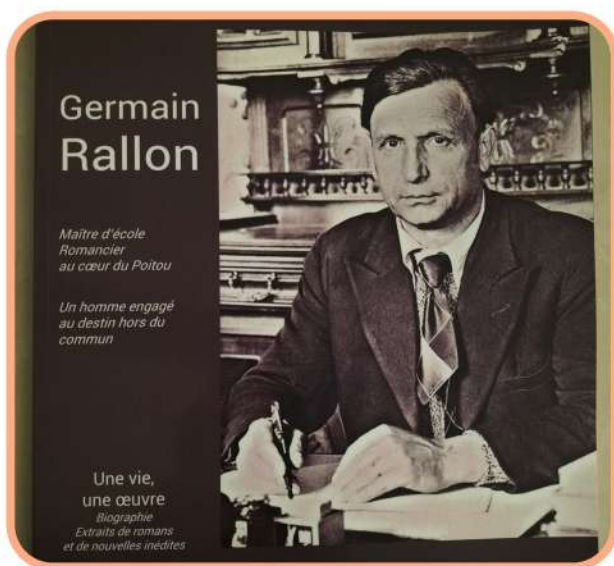
Didier Coupeau et Olivier Epié, présents à l'origine de l'histoire de Germain Rallon, ont expliqué comment tout a commencé. Stanislas Pommin, directeur actuel de l'école a fait contribuer ses élèves l'évènement, une lettre du père de l'écrivain à son fils pendant la 1ère guerre mondiale et une autre de Germain Rallon à son instituteur André Ganne.



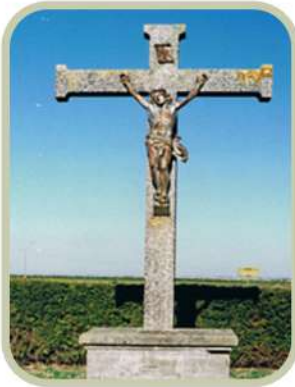
ECHOS DE SCÈNE

Représentations 2025 :

- vendredi 21 mars, samedi 22 mars et dimanche 23 mars,
- vendredi 28 mars, samedi 29 mars et dimanche 30 mars,
- vendredi 04 avril et samedi 05 avril.



LES CROIX



Calvaire, croix de mission, à l'angle des RD 138 et 165, en direction de Mirebeau, une plaque sur le socle a disparu.
A l'arrière, au niveau du socle, un rond indique l'altitude : 133 mètres. (Vu dans les années 90 aujourd'hui disparu).



En pays de Gâtine, on recense onze types de croix. En pays Thénezéen, il semblerait qu'il y en ai moins, disparues ou jamais existées. A Thénezay, on en dénombre 38 et c'est une particularité de notre commune.

- Les Croix de chemins : symboles religieux très répandus, on les rencontre souvent aux carrefours, elles guident le voyageur. Elles apparaissent en pierre vers le XVIème siècle, avant elles étaient en bois.
- Les Croix de Missions : apparues dès le XVII-ème siècle,
- Les Croix de Rogations : 3 jours avant l'Ascension pour la protection des récoltes,
- Les Croix de Places : pour moraliser les transactions sur le marché (pas à Thénezay),
- Les Croix de cimetières : près des églises jusqu'à la révolution. La nôtre se trouve au milieu du cimetière,
- Les Croix de commémorations : souvent modestes en souvenir ou remerciement,
- Les Croix de Pèlerinage ou de Jubilés,
- Les Croix des Rameaux ou Hosannières : souvenirs de processions chantées, où l'on bénissait le buis,
- Les Croix de Chapelle : lieu de culte disparus,
- Les Croix de bornage : limitrophes d'anciennes juridictions,
- Les Croix de justice : ancien gibet (pas à Thénezay).

Toutes ces croix ne sont pas dues à la volonté des communautés, nombreuses sont celles qui ont été érigées par des initiatives privées, des familles aisées pour la plupart.

Isabelle Brothier



Croix « Mollet » sur la RD 138. Inscription en haut de la croix : 1838, sur le bras gauche : LG, sur le bras droit : MB.



Croix de mur à la Moinie.

GENDARMERIE AU DEBUT DU XIX ÈME SIÈCLE

Place de la Liberté



1. THENEZAY (Deux-Sèvres) — La Gendarmerie et un coin de la Place (à droite)

Cliche Raymond, Poitiers

Collection H. A. G.

NADINE JOLY : PASSIONNÉE DE LECTURE, D'ÉCRITURE, DE PEINTURE, DE DESSIN ...

Nadine Joly est âgée de 63 ans. Au départ à la retraite de son époux François, le couple s'installe définitivement en 2012 à Thénezay dans une maison qu'il avait acquise en 2008.

Retraitée depuis peu, Nadine, secrétaire de métier, a exercé diverses professions, devant s'adapter à chaque nouvelle région au gré des mutations de son mari.

Depuis son plus jeune âge, cette femme, a toujours été passionnée par la lecture, l'écriture, la peinture, le dessin..., l'Art en général.

Depuis une dizaine d'années, Nadine Joly écrit des romans dont trois sont actuellement édités et que l'on peut commander en librairies ou plateformes en ligne. Son écriture régionale lui permet de revenir très souvent dans ses souvenirs d'enfance en Corrèze pour laisser son imagination inventer des histoires du terroir.

Elle écrit également des textes ou poésies pour illustrer des créations de certains artistes, elle fait partie du comité de lecture de la troupe théâtrale Echos de Scène de Thénezay. Chaque année, une série de pièces est lue pour retenir la meilleure qui sera jouée la saison suivante.

Mais Nadine n'est pas qu'auteure ! Lorsqu'elle pose la plume, c'est pour prendre les pinceaux. La peinture acrylique sur toiles alterne avec l'écriture, ne pouvant se passer de jouer avec les couleurs et différents sujets. L'artiste a participé à l'automne 2023 à l'exposition « Nos arts créatifs » à la bibliothèque de Thénezay.

C'est une expérience et des rencontres qu'elle a beaucoup appréciées, elle s'est promise de renouveler l'expérience si l'occasion se présentait à nouveau, voire toute autre manifestation de ce genre.

Nadine réalise aussi quelques portraits aux crayons graphites, un art qui la sort de sa zone de confort. Elle est encouragée dans cette technique par sa fille Aurore, installée en Auvergne, qui est créatrice de magnifiques tableaux à l'encre de Chine.



Depuis 2005, Nadine a déclaré une maladie invalidante la privant d'une certaine mobilité et la contraignant à un isolement forcé et difficile. L'expression artistique lui permet donc de s'évader quelque peu en créant des paysages et des personnages imaginaires lui apportant un réconfort mental. Elle partage énormément avec son époux, premier lecteur et accessoirement correcteur de ses écrits, sans omettre son œil avisé sur ses peintures.

Comme Nadine le dit si souvent en plaisantant face à la maladie « Ce n'est pas parce que je n'ai plus de jambes que j'ai perdu la tête ».

Jean-Michel Gourdon

Si des personnes souhaitent suivre ses écrits, illustrations ou peintures, elles peuvent se rendre sur la page facebook : nanou.joly.5



JANVIER
Vendredi
10

19H VOEUX
Commune
Salle Michel Bonnet



FEVRIER
Samedi
1

DÎNER DANSANT
Sapeurs Pompiers
Stade Michel Bonnet



JANVIER
Dimanche
12

15H-18H JEUX DE SOCIÉTÉ
Créa'Gâtine
Salle Michel Bonnet



FEVRIER
Dimanche
2

15H APRES MIDI DANSANT
Créa'Gâtine
Salle Michel Bonnet



JANVIER
Samedi
18

16H CINÉ'COUSSIN
Créa'Gâtine
Salle Michel Bonnet



FEVRIER
Dimanche
15

18H-21H FÊTE DE L'HIVER
Créa'Gâtine
Salle Michel Bonnet



JANVIER
Mercredi
22

DON DU SANG
Amicale des donneurs de sang
La Ferrière en Parthenay



FEVRIER
Mardi
25

14H30 CINÉ'COUSSIN
Créa'Gâtine
Salle Michel Bonnet



JANVIER
Mercredi
22

10H-12H ATELIER NUMÉRIQUE
France services
Salle Michel Bonnet



MARS
Mercredi
12

CARNAVAL
Créa'Gâtine



JANVIER
Vendredi
24

17H NUIT DE LA LECTURE
Commune
Bibliothèque



MARS
Mercredi
12

20H 30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Comité de Jumelage
Salle municipale OROUX



JANVIER
Samedi
25

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
UNC



MARS
Samedi
15

DÎNER DANSANT
Entente Sportive Pays
Thénezéen
Salle Michel Bonnet



DON DE SANG



MARS
Lundi
17

14H30 CINÉ'COUSSIN
Créa'Gâtine
Salle Michel Bonnet



AVRIL
Samedi
12

CHASSE AUX OEUFS
Créa'Gâtine



MAI
Mardi
13

DON DU SANG
Amicale des Donneurs de sang
La Ferrière en Parthenay



AVRIL
Vendredi
18

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Créa'Gâtine
Salle Michel Bonnet



MAI
Samedi
17

MARCHÉ GOURMAND DE PRINTEMPS
Créa'Gâtine



AVRIL
Mardi
22

14H30 CINÉ'COUSSIN
Créa'Gâtine
Salle Michel Bonnet



MAI
Samedi
24

MÉCHOUI
ACCA



MAI
Samedi
3

MOTO CROSS - 30 ANS
Moto Club
Terrain de moto cross



MAI
Samedi
24

19H ARBRE DE MAI
Comité de Jumelage
Place de l'Hôtel de Ville



MAI
Lundi
12

14H30 CINÉ'COUSSIN
Créa'Gâtine
Salle Michel Bonnet



JUIN
Dimanche
15

AUDITION
Ecole de Musique
Salle Michel Bonnet

**MEILLEURS VOEUX DE LA
PART DE TOUTE L'ÉQUIPE
MUNICIPALE**



2025



CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Thénezay / Doux (T08)

Tous les
emballages se
trient en vrac et
non imbriqués !

Ordures ménagères
Emballages recyclables
Jours fériés

Merci de sortir vos bacs la veille
après 19h, couvercles fermés et
de les renfermer après la collecte.

Service déchets

66 Boulevard Edgar Quinet - 79200 Parthenay
Tél. 05 49 94 92 67
dechets@cc-parthenay-gatine.fr
www.cc-parthenay-gatine.fr

Janvier 2025		Février 2025		Mars 2025		Avril 2025		Mai 2025		Juin 2025	
1	Me	1	S	1	S	1	M	1	J	1	D
2	J	2	D	2	D	2	Me	2	V	2	L
3	V	3	L	3	L	3	J	3	S	3	M
4	S	4	M	4	M	4	V	4	D	4	Me
5	D	5	Me	5	Me	5	S	5	L	5	J
6	L	6	J	6	J	6	D	6	M	6	V
7	M	7	V	7	V	7	L	7	Me	7	S
8	Me	8	S	8	S	8	M	8	J	8	D
9	J	9	D	9	D	9	Me	9	V	9	L
10	V	10	L	10	L	10	J	10	S	10	M
11	S	11	M	11	M	11	V	11	D	11	Me
12	D	12	Me	12	Me	12	S	12	L	12	J
13	L	13	J	13	J	13	D	13	M	13	V
14	M	14	V	14	V	14	L	14	Me	14	S
15	Me	15	S	15	S	15	M	15	J	15	D
16	J	16	D	16	D	16	Me	16	V	16	L
17	V	17	L	17	L	17	J	17	S	17	M
18	S	18	M	18	M	18	V	18	D	18	Me
19	D	19	Me	19	Me	19	S	19	L	19	J
20	L	20	J	20	J	20	D	20	M	20	V
21	M	21	V	21	V	21	L	21	Me	21	S
22	Me	22	S	22	S	22	M	22	J	22	D
23	J	23	D	23	D	23	Me	23	V	23	L
24	V	24	L	24	L	24	J	24	S	24	M
25	S	25	M	25	M	25	V	25	D	25	Me
26	D	26	Me	26	Me	26	S	26	L	26	J
27	L	27	J	27	J	27	D	27	M	27	V
28	M	28	V	28	V	28	L	28	Me	28	S
29	Me			29	S	29	M	29	J	29	D
30	J			30	D	30	Me	30	V	30	L
31	V			31	L			31	S		